

# ÎLE-DE-FRANCE 2040 : UN NOUVEL ÉQUILIBRE

PROJET ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL  
LE 12 JUILLET 2023

## DÉVELOPPER L'INDÉPENDANCE PRODUCTIVE RÉGIONALE



### CONFORTEUR L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

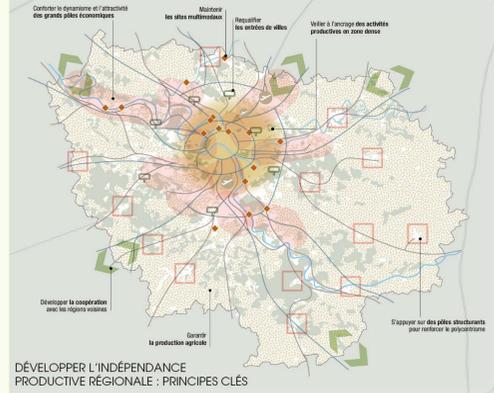
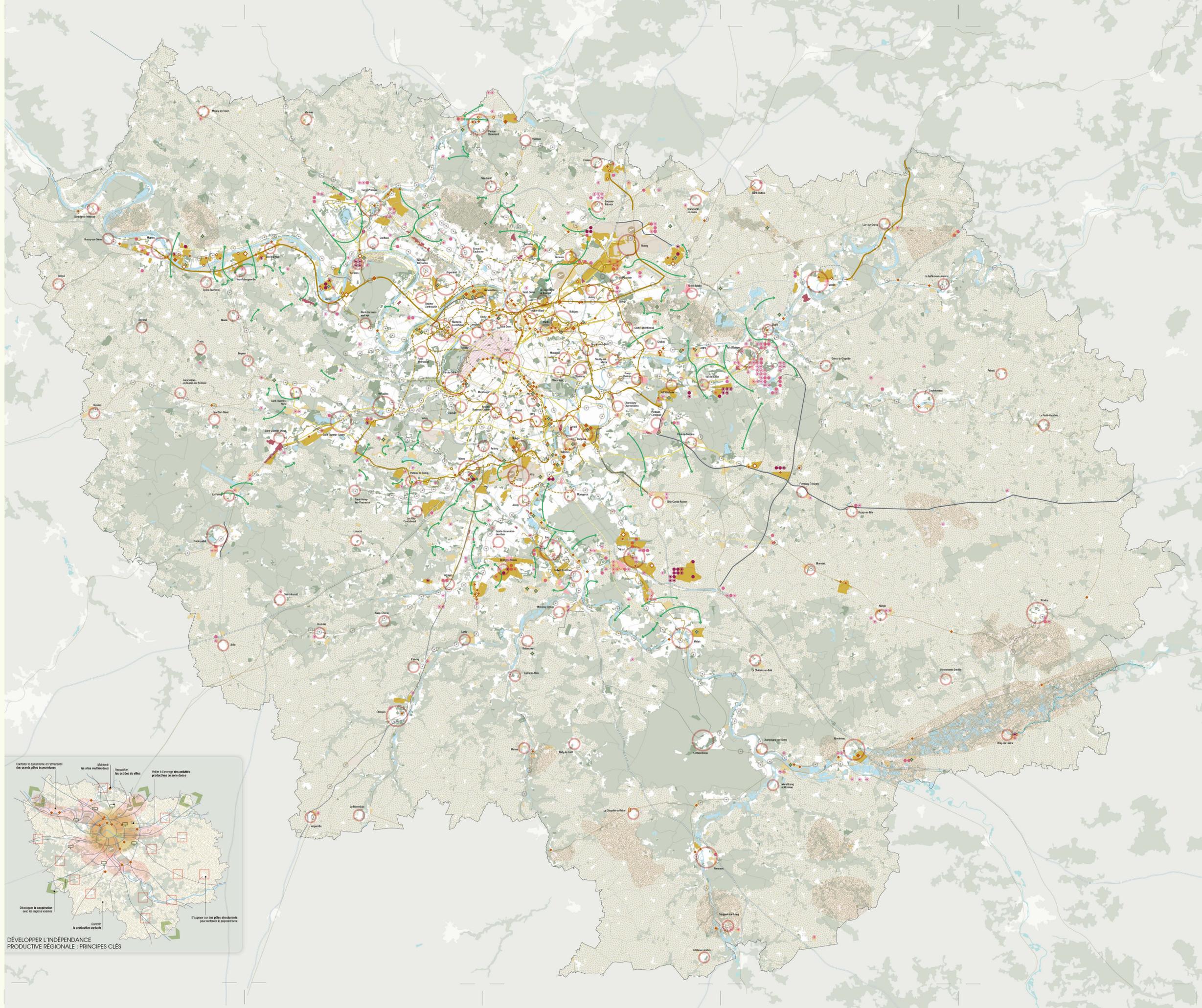
- Polarité constituée d'une ou plusieurs communes
  - Soutenir le site d'activités d'intérêt régional
  - Requalifier/moderner le site économique existant
  - Requalifier le site commercial
  - Ne pas compromettre le potentiel de mutation du site commercial
  - Maintenir la compétitivité des quartiers d'affaires internationaux
- Nouvel espace d'urbanisation
- Secteur d'urbanisation préférentielle | petite ville, deux points
  - Secteur de développement industriel d'intérêt régional | petite ville, deux points
- Préserver la fonctionnalité de la plateforme aéroportuaire
  - Limiter la mobilisation du potentiel d'urbanisation offert au titre du secteur de développement à proximité de la gare dans un rayon de 2 km
  - Maintenir le site multimodal | Plateformes portuaires, charnières de transport continental et traque;
  - Créer le site multimodal ou renforcer le potentiel multimodal du site | Plateformes portuaires, charnières de transport continental et traque;

- ### TRANSFORMER LE MÉTABOLISME FRANCILIEN : SOBRIÉTÉ, CIRCULARITÉ ET PROXIMITÉ
- Préserver l'espace agricole
  - Préserver le bois, la forêt et les autres espaces naturels
  - Préserver l'accès au bassin d'exploitation stratégique de gisements franciliens de matériaux
  - Maintenir le site support de services urbains ou d'économie circulaire
  - Maintenir / rétablir la liaison agricole ou forestière d'intérêt régional

- ### COMPLÉTER LE RÉSEAU DE TRANSPORT EXISTANT
- Transport collectif
    - Projet de gare
    - Réseau ferré Tracé Principe de liaison Franchissement
    - Métro
    - Transport en site propre, câble, navette fluviale
  - Transport routier
    - Autoroutes et voies rapides
    - Grand axe régional
  - Projet Voie Île-de-France
    - Aménagement fluvial

- ### FOND DE PLAN
- |                                  |                          |   |
|----------------------------------|--------------------------|---|
| Occupation du sol                | Réseau routier           | Transport collectif                               |
| Espace urbain construit          | Autoroute et voie rapide | Gare ferroviaire existante                        |
| Espace vert et espace de loisirs | Grand axe régional       | Voie ferrée                                       |
| Emprise aéroportuaire            |                          | Transport site propre                             |
| Surface en eau                   |                          | Inter-région, busway, us à haut niveau de service |
|                                  |                          | Métro   |

1:500 000  
© Île de France Région 2023  
Auteur : Le Institut Paris Région 2023



DÉVELOPPER L'INDÉPENDANCE  
PRODUCTIVE RÉGIONALE : PRINCIPES CLÉS